



Newsletter # 30 - mars 2025

Le mot du Président

Chères adhérentes, chers adhérents,

Une fois n'est pas coutume, dans cette lettre, nous ne parlerons que du contexte national, principalement de la « Programmation pluriannuelle de l'énergie » (PPE3) qui est en cours d'élaboration.

Comme nous l'avons écrit en novembre dernier (voir lettre #28), cette PPE3 va définir la politique énergétique de la France pour les 10 ans à venir (2025-2035). Ses conséquences sont importantes.

En particulier, c'est sur cette politique que les promoteurs pourront s'appuyer pour venir « polluer » nos campagnes.

Une première consultation publique méprisée par le gouvernement

Une consultation publique avait été lancée en novembre 2024. Dans ce cadre, plusieurs centaines de « cahiers d'acteurs » avaient été réalisés, en grande majorité par des associations, qui dénonçaient le coût et l'inutilité des Energies Renouvelables intermittentes (ENRi) alors que l'électricité est déjà décarbonée dans notre pays à plus de 95 %.

Nous vous recommandons de lire le cahier d'acteur « Quel mix de production électrique pour 2035 ? » réalisé par le CRECEP, notre collectif régional BFC ([Voir lien](#)).

Contre toute logique, les arguments apportés par les associations n'ont pas été pris en considération et le gouvernement a préparé un nouveau projet de PPE3 à la hausse pour les ENRi (!), qui prévoit en particulier, dans les dix ans à venir :

- > **Un doublement de l'éolien terrestre**
- > **Une multiplication par 37 de l'éolien en mer**
- > **Une multiplication par 5 du photovoltaïque**

Ce projet étant très contestable, le gouvernement a choisi de « passer en force », c'est-à-dire de procéder par décret, sans que l'Assemblée nationale et le Sénat puissent en débattre.

Le projet de décret fait l'objet d'une nouvelle consultation à laquelle chacun d'entre vous peut participer.

Ne laissez pas faire, intervenez dans la consultation en cours et demandez l'arrêt des projets d'ENRi !

Votre contribution sera une des « pierres de base » d'un plan d'actions (voir ci-dessous) que nos collectifs nationaux et régionaux sont en train de mettre en place.

SSM a plus de 1.000 adhérents ; ses contributions peuvent se chiffrer par centaines !

Vous pourrez contribuer en allant sur le site (avant le 5 avril) :

[Consultation du public sur le projet de troisième édition de la Programmation pluriannuelle de l'énergie \(PPE\) | Consultations publiques](#)

Envoyez une copie de l'accusé de réception à retm@retm.fr et gardez soigneusement une copie de votre contribution. Cela pourra servir en cas d'action en justice.

Pour argumenter votre contribution, vous pouvez utiliser le contenu des documents suivants :

- [Trois erreurs conduisant à revoir le projet de PPE](#) ;
- [12 raisons clés pour refuser la PPE3](#) sur le site de Vent des Maires

Pour celles et ceux qui ont un peu plus de temps, nous vous conseillons de lire (ou parcourir) l'excellent rapport réalisé par le cabinet Roland Berger pour le compte du Céréme, rapport que l'on trouve sur le site du Céréme.

<https://cereme.fr/wp-content/uploads/2025/01/CEREME-sce%CC%81nario-mix-e%CC%81nerge%CC%81tique.pdf>

Plan d'actions complémentaires à votre contribution

➔ **Une lettre ouverte sera publiée en pleine page à partir du 28 mars dans plusieurs journaux nationaux et dans la presse quotidienne régionale.**

Cette lettre est cosignée par le Céréme, la FED (nous sommes adhérents), le collectif national Réseau Energies terre et mer (RETM) auquel nous appartenons aussi via le CRECEP, et par quelques centaines d'associations et collectifs.

Vous trouverez la lettre ouverte [en suivant le lien](#).

Le plan de parution est le suivant :

- Vendredi 28 Le Figaro, Les Echos/ Aujourd'hui-Le Parisien,
- Samedi 29, les 66 titres de la PQR,
- Dimanche 30, le JDD et la Tribune Dimanche.
- Le Monde a refusé l'insertion

➔ **Une mobilisation nationale des opposants de chaque département devrait avoir lieu le samedi 24 mai.**

Elle est en cours d'organisation, à l'initiative de Vent des maires, de Vent de Colère et du collectif national RETM. Nous vous donnerons plus d'informations prochainement.

➔ **D'autres actions sont en cours auprès de nos parlementaires**

Voir les lettres envoyées par le CRECEP aux [députés](#) et [sénateurs](#) de Bourgogne-Franche-Comté

En bref, n'hésitez pas à apporter votre contribution (même brève) à la nouvelle Consultation Publique. Nous en avons besoin pour faire du nombre.

Le gouvernement doit faire le constat que la mobilisation est forte.

Nous sommes à votre disposition si vous avez besoin de plus d'informations.

Un grand merci pour votre soutien sans faille !